



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
Le mardi 6 septembre 2016 à 19h05
Bureau d'arrondissement
6854, rue Sherbrooke Est**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est, le mardi 6 septembre 2016, à 19 h 05.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance.
- 10.02** Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.
- 10.03** Période de questions des citoyens sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

30 – Administration et finances

30.01 Approuver et transmettre au comité exécutif le Programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI), exercices 2017, 2018 et 2019 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve - 1162775003.

70 – Autres sujets

- 70.01** Période de questions des membres du conseil.
- 70.02** Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Annick Barsalou
Secrétaire d'arrondissement substitut
Montréal, le jeudi 1^{er} septembre 2016



Dossier # : 1162775003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le budget incluant la liste des projets du Programme triennal d'immobilisations 2017-2019 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal. Approuver le texte des faits saillants des investissements prévus pour 2017.

Je recommande :

1. d'approuver la liste des projets ci-jointe qui constitue le Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets en 2017, 2018 et 2019 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal;
2. d'approuver le texte des FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2017 qui accompagnera le Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et sera inclus au Programme triennal d'immobilisations 2017-2019 de la Ville de Montréal.

Signé par Jacques SAVARD **Le** 2016-08-24 07:20

Signataire :

Jacques SAVARD

Directeur d'arrondissement
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1162775003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le budget incluant la liste des projets du Programme triennal d'immobilisations 2017-2019 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal. Approuver le texte des faits saillants des investissements prévus pour 2017.

CONTENU

CONTEXTE

Depuis l'adoption de la Loi 33 modifiant la Charte de la Ville de Montréal, l'arrondissement doit dresser et adopter son budget d'immobilisations dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations (PTI). L'administration municipale a fixé l'enveloppe globale des emprunts de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve à 8,454 M\$ pour 2017, 8,454 M\$ pour 2018 et 8,454 M\$ pour 2019, pour un montant total de 25,362 M\$.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Nous présentons et proposons d'adopter nos projets d'immobilisations dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations 2017-2019 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets. Nous demandons d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La liste de projets prévus au Programme triennal d'immobilisations 2017-2019, ainsi que la liste de TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2016 et celle de FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2017 sont en pièces jointes.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin d'assurer, de maintenir et d'augmenter la qualité des milieux de vie résidentiels, nous devons aménager des quartiers durables. Ces aménagements se résument dans les

réfections de parcs, l'accessibilité aux installations de façon sécuritaire et par le respect des nouvelles normes des bâtiments, des piscines et des arénas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'adoption du PTI 2017-2019 permettra la réalisation de projets dédiés au maintien de nos infrastructures, bâtiments et équipements, ainsi qu'au maintien et à l'amélioration en qualité et en nombre des services aux citoyens.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Adoption par le conseil municipal du budget de la Ville.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Alain LEFEBVRE
Conseiller en gestion des ressources
financières

ENDOSSÉ PAR

Denys CYR
Directeur des services administratifs

Le : 2016-08-23